

Étude des naissances selon la durée écoulée depuis le mariage

Robert Maheu and Madeleine Rochon

Volume 5, Number 3, décembre 1976

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/600726ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/600726ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Association des démographes du Québec

ISSN

0380-1721 (print)

1705-1495 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Maheu, R. & Rochon, M. (1976). Étude des naissances selon la durée écoulée depuis le mariage. *Cahiers québécois de démographie*, 5(3), 199–209.
<https://doi.org/10.7202/600726ar>

ETUDE DES NAISSANCES SELON LA
DUREE ECOULEE DEPUIS LE MARIAGE

par

Robert MAHEU et Madeleine ROCHON*

Cette étude, dont nous ne livrons ici que les premiers résultats puisqu'elle n'est pas terminée, a deux buts principaux:

- Mieux connaître le calendrier de la fécondité légitime de rang 1 au Québec;
- Favoriser l'utilisation des nouveaux tableaux statistiques qui seront produits grâce à la question sur la date du dernier mariage sur le formulaire de déclaration de naissance vivante. (SP-1)

Nous avons retenu les deux types d'approche classique en démographie: transversale et longitudinale. La première nous permet d'étudier, selon la durée du mariage, l'ensemble des naissances

* Ministère des Affaires sociales, Registre de la population,
Division des études démographiques, 845 Joffre, Québec.

légitimes quel que soit leur rang et la seconde nous permet de distinguer les variations de l'intensité de celles du calendrier, mais pour des naissances de rang 1 seulement. En approche transversale, nous avons sélectionné un échantillon de formulaires de naissances vivantes légitimes survenues à des Québécoises en 1971; puis nous avons cherché la date du mariage dans les index alphabétiques de mariages du Registre de la population. On est en train d'effectuer une recherche semblable avec des naissances survenues en 1966.

En approche longitudinale, nous avons sélectionné un échantillon de mariages célébrés en 1963; puis nous avons cherché une éventuelle naissance vivante de rang 1 dans les index alphabétiques de naissances. Seuls étaient retenus les mariages où l'épouse était célibataire, âgée de moins de 45 ans et indiquant une adresse après son mariage se situant au Québec. Nous comptons reprendre l'étude avec des promotions de premier mariage plus récentes (1967 et 1971).

Au tableau 1, nous reproduisons les résultats obtenus avec les naissances de 1971. Les 22 cas spéciaux du tableau sont des naissances pour lesquelles le mariage était postérieur à la naissance. Il y avait eu successivement naissance, mariage des parents et enregistrement de la naissance. Au moment de l'enregistrement de la naissance, les parents étaient donc en droit de déclarer qu'ils étaient mariés l'un à l'autre. Mais pour les fins de notre étude, ces naissances ont été considérées comme "illégitimes" et ont été

Tableau 1: Naissances légitimes de 1971 selon le rang de naissance vivante et l'année du mariage des parents.
(échantillon)

Année du mariage	Rang de naissance vivante				TOTAL
	1	2	3	4+	
1971	66	2		1	69
1970	170	17			196
1969	126	52	1		179
1968	75	63	7	1	146
1967	46	70	16	1	133
1966	27	80	19	5	131
1965	11	44	30	6	91
1964	7	37	30	14	88
1963	3	19	23	19	64
1962	2	5	17	10	34
1961	4	4	18	15	41
1960		3	8	21	32
1959		5	8	15	28
1958		3	3	15	21
1957	1	2	2	15	20
1956			2	14	16
1955				11	11
1954				2	2
1953		1	1	8	10
1952			1	4	5
1951				2	2
1950				2	2
1949 et moins				10	10
Sous-total	547	407	186	191	1331
Cas spéciaux	(21)			(1)	(22)
Mariage non-trouvé					
- mère née hors-province	61	49	24	21	155
- autres	28	19	25	23	95
TOTAL	636	475	235	235	1581

remplacées dans notre échantillon. Pour 250 naissances légitimes, nous n'avons pas trouvé le mariage des parents; pour 155 de ces naissances, la mère était née ailleurs qu'au Québec; on peut donc admettre que le mariage avait probablement été célébré ailleurs qu'au Québec. Les 95 autres cas peuvent correspondre à plusieurs situations: faute d'inattention dans la recherche, variation orthographique du nom d'un des deux parents, parents non-mariés ayant fait une fausse déclaration, etc. Quoiqu'il en soit, nous avons décidé de ne retenir, pour les autres années pour lesquelles nous avons fait ou ferons la même recherche, que des naissances pour lesquelles la mère est née au Québec, afin d'augmenter nos chances de retrouver le mariage.

Au tableau 2, nous avons calculé des taux nets de fécondité légitime selon le rang de naissance vivante et la durée du mariage des parents. Pour ce calcul, nous avons utilisé les naissances légitimes des échantillons de 1966 et 1971 pour estimer la distribution par année de mariage des naissances légitimes survenues dans l'ensemble de la population; puis nous avons divisé par le nombre de mariages célébrés au cours de l'année correspondante (mariages pour lesquels l'épouse était âgée de moins de 50 ans). Pour la promotion 1963, le calcul est fait avec les seules données de l'échantillon. Il suffit de diviser le nombre de naissances à chaque durée par l'effectif initial de mariages.

Tableau 2: Taux nets de fécondité légitime selon le rang de naissance vivante et la durée du mariage (en différence de millésime) pour la promotion 1963 et les années de naissance 1966 et 1971 (taux pour mille).

Durée du mariage	Promotion	1966		1971				Total
	1963 rang 1	Rang de naissance		Rang de naissance				
		1	2	1	2	3	4+	
0	70.2	66.1	6.2	84.4	2.6		1.4	88.4
1	475.3	484.0	33.9	229.0	21.9			250.9
2	162.7	152.3	153.0	167.9	69.9	1.4		239.2
3	68.6	40.8	168.6	103.0	87.2	10.2	1.5	201.9
4	38.3	38.2	139.9	62.9	96.9	23.3	1.5	184.1
5	11.2	24.2	77.3	38.4	114.7	28.8	8.0	189.9
6	3.2	12.0	33.2	17.0	68.6	49.4	10.4	145.4
7	8.0	2.9	29.9	11.3	60.0	51.5	25.2	148.0
8	4.8	3.0	20.4	5.1	32.5	41.6	36.0	115.2
9		2.9	12.4	3.4	8.6	31.0	19.1	62.1
10		2.9		7.0	7.1	33.8	29.5	77.4
11			13.0		5.3	14.9	41.1	61.3
12			2.6		8.6	14.5	28.6	51.3
13			2.6		5.3	5.6	29.3	40.2
14				1.7	3.4	3.6	28.5	37.2
15			2.6 (1)			3.6	26.5	30.1
16			5.4				22.0	22.0
17							4.0	4.0
18					1.8	1.9	15.7	19.4
19						1.9	8.0	9.9
20							4.0	4.0
21 +							24.8	24.8
Toutes durées	842.3	829.3	701.0	731.1	593.9	317.0	317.0	2007.1

(1) 16 ans et plus

Pour les naissances de rang 1, le total des taux nets de fécondité légitime est la probabilité d'agrandissement des familles A_0 au sein de la promotion 1963 et des promotions fictives 1966 et 1971; donc, dans ces deux derniers cas, il s'agit d'une probabilité d'agrandissement du moment. Pour la promotion 1963, nous sous-évaluons A_0 puisque des naissances de rang 1 ont pu avoir lieu ailleurs qu'au Québec ou ont pu, bien que présentes, ne pas être décelées dans nos index de naissances. La valeur réelle de A_0 pour cette promotion serait d'environ 0.87 au lieu de 0.84.

La probabilité d'agrandissement du moment A_0 a considérablement diminué de 1966 à 1971 puisqu'au sein de la promotion fictive définie par les taux nets de fécondité légitime de 1971, 27% des mariages auraient été inféconds.

La somme des taux nets de fécondité légitime pour les rangs de naissance autres que le premier, ne donne pas des probabilités d'agrandissement, mais plutôt la proportion des familles qui auraient, un deuxième, ou un troisième enfant selon les taux de fécondité du moment. Au grand total, nous avons une moyenne de deux enfants par mariage en 1971.

Au tableau 3, nous reproduisons le calendrier des naissances de rang 1. Les calendriers de la promotion 1963 et de l'année 1966

se ressemblent. On peut les comparer avec les calendriers retenus par Légaré et Biraben (1) dans leur étude sur les probabilités d'agrandissement du moment dans les diverses provinces canadiennes. Ceux-ci avaient retenu des distributions observées en France, en Norvège et aux Etats-Unis; de plus, pour être assurés de couvrir toutes les situations possibles, les auteurs avaient imaginé trois autres espacements-types pour les naissances de rang 1.

Tableau 3: Répartition de 100 naissances légitimes de rang 1 selon la durée (en différence de millésime) écoulée depuis le mariage des parents pour la promotion 1963 et pour les enfants nés en 1966 et 1971.

Durée du mariage	Promotion	Année de naissance	
	1963	1966	1971
0	8	8	12
1	57	58	31
2	19	18	23
3	8	5	14
4	5	5	9
5	3	3	5
6		2	2
7			2
8		1	1
9			
10			1
TOTAL	100	100	100

(1) Jean-Noël Biraben et Jacques Légaré, "Nouvelles données sur la natalité et la fécondité au Canada", POPULATION mars-avril 1967.

Dans l'étude en question, le pourcentage des naissances de rang 1 se produisant à la durée zéro variait entre 6 et 25; nous avons obtenu 8%. Cette très faible fréquence des naissances à la durée zéro au Québec pourrait s'expliquer par une faible fréquence des conceptions prénuptiales. A la durée 1, Légaré et Biraben avaient travaillé avec des fréquences se situant entre 27 et 45%. Nous avons obtenu 57 et 58%, donc nettement plus que ce que Légaré et Biraben avaient considéré comme plausible. C'est donc dire que parmi les Québécoises qui se sont mariées vers 1963, un très fort pourcentage n'ont pas utilisé de méthodes contraceptives dans les mois qui ont suivi leur mariage.

En 1971, le calendrier des naissances de rang 1 était devenu comparable à ce qu'on observe ailleurs. La durée moyenne du mariage à la naissance des enfants de rang 1 a augmenté de 8 mois entre 1966 et 1971, malgré une augmentation des conceptions prénuptiales.

Tableau 4: Durée moyenne du mariage selon le rang de naissance vivante.

Rang	Promotion 1963	Année de naissance	
		1966	1971
1	1.56	1.61	2.29
2		4.02	5.42
3			7.77
4+			12.39
Tous rangs			5.78

Au tableau 5, nous avons évalué la fréquence des conceptions prénuptiales en calculant le pourcentage de premier-nés conçus avant le mariage de leurs parents. Ont été considérés comme conçus avant le mariage les enfants nés durant les huit premiers mois (de 0 à 7 mois révolus) du mariage. La fréquence des conceptions prénuptiales a augmenté régulièrement, de 15.3% au sein de la promotion 1963 à 19.4% pour l'année 1971. Compte tenu de la diffusion de plus en plus répandue des méthodes contraceptives, on peut donc affirmer que la fréquence des relations sexuelles avant le mariage a augmenté dans une proportion plus considérable encore.

Tableau 5: Pourcentage de premier-nés conçus avant le mariage de leurs parents.

	% de premier-nés
Promotion 1963	15.3
Année 1966	17.6
Année 1971	19.4

Enfin, nous avons subdivisé notre échantillon de mariages de 1963 en plusieurs sous-groupes pour lesquels nous avons calculé certains indices: Ao, la durée moyenne du mariage à la naissance du premier enfant, le pourcentage de premier-nés conçus avant le mariage et le pourcentage de couples qui se sont mariés alors que l'épouse était enceinte d'un éventuel premier-né vivant.

Tableau 6: Mesure de Ao, durée moyenne du mariage à la naissance du premier enfant, pourcentage de premier-nés conçus avant le mariage, pourcentage de couples qui se sont mariés alors que l'épouse était enceinte d'un éventuel premier-né vivant, pour divers sous-groupes à l'intérieur de la promotion 1963.

	Ao	Durée moyenne (mois)	% de conceptions prénuptiales premier-nés couples	
Ensemble de la promotion	0.842	18.7	15.3	12.9
Selon l'âge au mariage de l'épouse:				
- 19 ans et moins	0.853	15.7	26.6	22.7
- 20-23 ans	0.900	18.8	10.3	9.3
- 24 ans et +	0.724	21.2	13.6	9.8
Selon le lieu du mariage				
- région de Montréal	0.838	19.3	18.3	15.4
- ailleurs	0.845	18.3	13.5	11.4
Selon l'origine ethnique des conjoints				
- les deux français	0.861	18.4	13.7	11.8
- autres	0.763	20.1	23.3	17.8

En ce qui concerne les mariages célébrés dans la région de Montréal, la seule différence notable que nous ayons obtenue se situe au niveau des conceptions prénuptiales qui étaient nettement plus fréquentes à Montréal qu'ailleurs en province. Lorsque les deux conjoints étaient d'origine ethnique française, Ao était plus élevé, la durée moyenne du mariage à la naissance d'un premier enfant était plus faible,

de même que la fréquence des conceptions prénuptiales. La durée moyenne du mariage à la naissance du premier enfant augmentait régulièrement en fonction de l'âge de l'épouse au mariage. Nous comptons examiner davantage les variations des autres indices selon l'âge de l'épouse au mariage.

Nous espérons être en mesure de publier un rapport de recherche final, dans quelques mois, dans lequel nous décrirons davantage nos méthodes de travail, nos échantillons et nos résultats.